



LAFR1BA

2024 - 2025

Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes

LAFR1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études en langues et lettres ouvrent l'esprit sur le monde. L'objectif est de vous offrir une formation générale rigoureuse associée à une spécialisation linguistique et littéraire dans deux domaines : les études latines et les études françaises.

Au terme du premier cycle, vous:

- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;
- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique ;
- serez doté de puissants outils d'analyse de la langue ;
- aurez atteint un bon niveau de maîtrise de la langue latine.

Grâce à un cursus multidisciplinaire vous développerez vos compétences communicatives et d'analyse critique et serez capable d'interpréter des phénomènes culturels, littéraires et langagiers de nature diverse et complexe, qui s'inscrivent dans l'histoire de l'Occident (de l'Antiquité à aujourd'hui) et qui répondent aux défis du 21e siècle.

Votre profil

Vous F3 8Ls09 Tm [(d'il un curgueter deci s'insa.né4voTf 1 0'ssn oalei s'gueteiti) TJ 1 0 0 -1 0 1257.28005286Tm [(Vous F3 8Lsursiux ,sursiuxs de cor

LAFR1BA - Profil enseignement

2. Comprendre et analyser des sources
 - 2.1. Examiner les sources de manière critique
 - 2.2. Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence
 - 2.3. Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques
 - 2.4. Comparer et analyser des pratiques, propriétés de lecture et outils de publication de données numériques
 - 2.5. Être capable de mobiliser et d'appliquer les savoirs disciplinaires en linguistique à des données langagières authentiques
 - 2.6. Être capable de mobiliser et d'appliquer les savoirs disciplinaires en études littéraires à des textes relevant de différents genres et époques
3. Donner du sens à un texte à un événement ou à une oeuvre
 - 3.1. Interpréter un évènement, une Œuvre, une image ou un texte dans son contexte historique, social et culturel
 - 3.2. Évaluer la portée signifiante de productions culturelles dans une société donnée et rendre compte de leur circulation
 - 3.3. S'ouvrir à d'autres cultures, moyens de communication et d'expression et perspectives.
 - 3.4. Envisager le caractère systémique de la crise écologique et sociale
 - 3.5. Gérer des données, des informations et des contenus numériques
4. Comprendre et produire des textes scientifiques
 - 4.1. Collecter et sélectionner des informations pertinentes selon des méthodes rigoureuses et systématiques
 - 4.2. Synthétiser les éléments de connaissances essentiels de manière à problématiser une question de recherche
 - 4.3. Produire un texte scientifique qui respecte les normes de la discipline et les conventions numériques ("étiquette")
 - 4.4. Créer du contenu numérique
 - 4.5. Produire un texte scientifique respectant les normes de la discipline et du discours académique
 - 4.6. Être en mesure de présenter oralement des contenus disciplinaires complexes de façon claire, cohérente et argumentée
5. Communiquer dans plusieurs langues
 - 5.1. Lire et comprendre des textes spécialisés dans plusieurs langues modernes
 - 5.2. Rédiger de manière professionnelle
 - 5.3. Communiquer (avec des pairs) dans son domaine disciplinaire, dans au moins une langue étrangère
 - 5.4. Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit en vue de produire un discours de niveau académique et de pouvoir adapter ses productions langagières en fonction du contexte ainsi que des interlocuteurs
 - 5.5. En fonction des orientations et les langues choisies, les niveaux à atteindre en fin de bachelier sont différents. Mesurés selon le cadre européen de référence, ces niveaux sont: C1 pour l'anglais et le néerlandais, B2+ pour l'allemand, l'espagnol et l'italien. Pour le français, le niveau visé est C2.
 - 5.6. Adopter une attitude de développement des compétences linguistiques dans des contextes d'apprentissage variés (apprentissage par immersion dans la langue)
6. Devenir autonome et responsable dans sa formation
 - 6.1. Anticiper et planifier l'ensemble de ses activités d'apprentissage
 - 6.2. Être capable de travailler individuellement ou de manière collective et collaborative, y compris à l'aide d'outils numériques
 - 6.3. Faire preuve d'un regard réflexif sur ses connaissances, ses méthodes et ses productions
 - 6.4. Gérer son identité numérique
 - 6.5. Identifier les besoins auxquels la technologie peut apporter des réponses
 - 6.6. Être capable d'établir des liens entre les différentes matières, méthodes et contenus

STRUCTURE DU PROGRAMME

(Cycl)

Le programme de bachelier en langues et lettres anciennes et modernes totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels (3 x 60blir des liens ent33cu

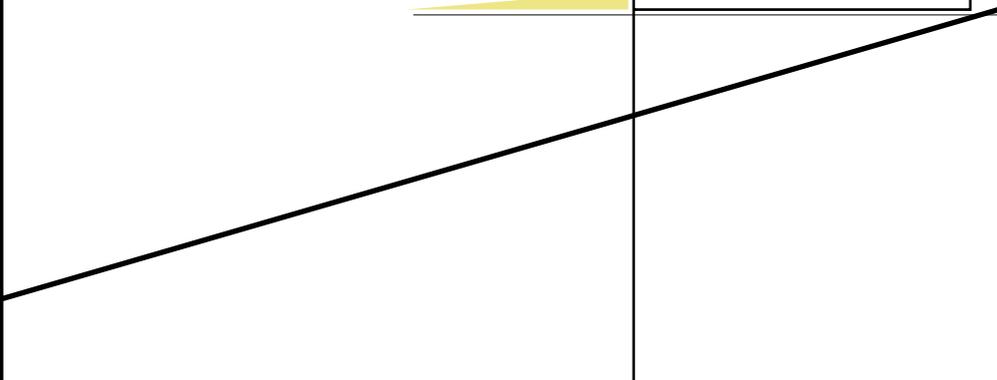
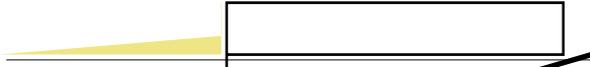
LAFR1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

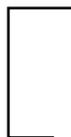
Le programme d'étude (blocs 1, 2 et 3) repris ci-dessous est issu de la dernière réforme du bachelier en langues et lettres anciennes et modernes, et concerne les étudiantes et étudiants inscrits pour la première fois en septembre 2024 en 1ère année du bachelier en langues et lettres anciennes modernes.

française (35 crédits)

Littérature française : entre création artistique et analyse romanesque	Vincent Engel	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐	x		
La fabrique du texte : littérature de langue française des 20e et 21e siècles	Pierre Piret Anne Reverseau	FR [q2] [22.5h+10h] [5 Crédits] 🌐	x		
Littérature française médiévale (12e-15e siècles)		FR [q1] [37.5h+10h] [5 Crédits] Δ 🌐		x	
Littérature francophone de Belgique : littérature, langue, nation		FR [q1] [30h] [5 Crédits] Δ 🌐		x	
Littérature française des 16e, 17e et 18e siècles: l'âge de l'éloquence		FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] Δ 🌐		x	



				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LFRA1222	Sociolinguistique		FB [q2] [22.5h] [5 Crédits]  		x	
○ LELAL1360	Analyser le langage: Méthodes quantitatives et qualitatives					



⌘ Option en langue et culture néerlandaises

x

⌘ Etudiant-es à partir du niveau B2

Ces cours s'adressent aux étudiant-es natifs/natives dans la langue de l'option ou qui ont suivi un enseignement secondaire en anglais ou en immersion pendant au moins 4 ans

10 crédits par bloc annuel :

⌘ LENG1224 [Arthur to Austen: English Literature Before 1850](#)

EN [q2] [30h+10h] [5 Crédits] Δ

x



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LGLOR1331 "Latin III A" a comme prérequis LGLOR1230 OR LFIAL1181

- LGLOR1230 - [Latin II](#)
- LFIAL1181 - [Auteurs latins](#)

LGLOR1332 "Latin III B" a comme prérequis LGLOR1230 OR LFIAL1181

- LGLOR1230 - [Latin II](#)
- LFIAL1181 - [Auteurs latins](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

LAFR1BA - 1er bloc annuel

● Obligatoire

⊗ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

○ LFIAL1140

Histoire de l'art et de la musique

Joël Roucloux
Brigitte Van Wymeersch

LAFR1BA - 2e bloc annuel



✂ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Paolo Tomassini (supplée Marco Cavalieri) Jean Vanden Broeck-Parant	PK [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕  > <i>English- friendly</i>
-------------	---	---	--

✂ LDEU1113	Grammatik des Deutschen	Joachim Sabel
------------	-------------------------	---------------



⌘ Option en études de genre

Sur le plan critique, les études de genre s'emploient à déconstruire les préjugés et les constructions sociales qui stigmatisent les hommes et les femmes et conditionnent leurs relations, elles tentent de sortir des faux universalismes et des points de vues partiels qui s'ignorent.

Sur le plan pratique, elles mettent en évidence les mécanismes qui traduisent les différences en hiérarchie et elles promeuvent ainsi l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour introduire à ce regard critique, l'option en études de genre offre une formation interdisciplinaire et interfacultaire. 10 crédits par bloc annuel:

L'étudiant-e qui part en séjour Erasmus au premier quadrimestre du bloc 3 est encouragé à suivre LSPED1215 et LDROI1525, sinon, il suit LPOLS1233 et LPSP1322

○ LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre		PS [q2] [15h] [5 Crédits]
○ LFIAL1390	Philosophie, genre et féminisme	Nathalie Grandjean	PS [q2] [30h] [5 Crédits]

⌘ Option en histoire décentrée: Subalternités et critiques postcoloniales

L'option en "histoire décentrée" offre aux étudiant.es un socle théorique sur les différents courants permettant le « décentrement » en histoire : histoire connectée, Subaltern studies, Postcolonial studies, Decolonial studies et histoire du genre ; une approche transversale et interdisciplinaire afin de diversifier les manières de pratiquer le « décentrement » en sciences humaines et sociales ; l'opportunité d'étudier l'histoire, les modes de pensée et les pratiques sociales et culturelles de sociétés extra-européennes ; des outils concrets pour décoder les sociétés passées et contemporaines sous l'angle des relations de pouvoir, de manière critique et nuancée.

LAFR1BA - 3e bloc annuel

○ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	133 [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 🌐
○ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	133 [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 🌐

○ Option d'ouverture ou d'approfondissement

L'étudiant-e choisit une option d'approfondissement ou d'ouverture ci-dessous: celle-ci regroupe des UE pour un total de 10 crédits en bloc 2 et de 10 crédits en bloc 3.

⊗ LDEU1217	Deutsche Sprache schriftlich und mündlich in Texten und Medien (B2)				B2 [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] △
⊗ LDEU1315	Meilsteine der deutschen Kulturgeschichte				B2 [q2] [22.5h] [5 Crédits] △

⊗ Etudiant-es à partir du niveau B2

Ces cours s'adressent aux étudiant-es natifs/natives dans la langue de l'option ou qui ont suivi un enseignement secondaire en allemand ou en immersion pendant au moins 4 ans.

10 cré

					B2 [q2] [22.5h] [5 Crédits] △
○ LDEU1314	Meisterwerke deutschsprachiger Literatur: Moderne				B2 [q2] [22.5h +10h] [5 Crédits] △

⊗ Option en langue et culture néerlandaises

L'option en langue et culture néerlandaises s'adresse aux étudiant-es qui souhaitent explorer la richesse de la langue néerlandaise et plonger dans la diversité culturelle.

⌘ LENG1225

British cultural history

⌘ Option en Environnement et culture

Nos sociétés traversent aujourd'hui une crise écologique et sociale sans précédent. Cette option se propose de donner des outils de compréhension de la problématique environnementale en mettant l'accent sur deux

⌘ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni) Benjamin Chemouni	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
-------------	--	--	---------------------------------

○ Un cours parmi:

⌘ LGLOR1100	Introduction aux études comparatives indo-européennes	Audrey Mathys	FB [q2] [30h] [5 Crédits] > English- friendly
⌘ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	FB [q2] [30h] [5 Crédits]

⌘ Option en information et communication

L'option en information et communication vous offre une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des sciences de l'information et de la communication ; un accès direct aux masters proposés par l'Ecole de communication (moyennant compléments de formation éventuels de minimum 10 crédits) : le master en communication, le master en journalisme et le master en sciences et technologies de l'information et de la communication.

○ LCOMU1126	Anthropologie de la communication	Sophie Del Fa	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits]
○ LCOMU1211	Théories en information et communication	Esther Haineaux (supplée Thibault Philippette) Thibault Philippette	FB [q2] [30h +20h] [5 Crédits]



LAFR1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'École européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au351ei.gJ 1 0 te e351valuation le jury jd351tenrmie pls en eignement ssuplõ1ent ires
Conditions gomptõ1ent ires

tCnditions gar ticuli350ses

PÉDAGOGIE

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#). D'autres masters de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Aline Smeesters](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Aline Smeesters](#)
- 3e membre du jury restreint: [Aaron Kachuck](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be